



STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ : UNE AMBITION QUI NÉCESSITE DES DÉCISIONS POLITIQUES

Le rapport sur la «stratégie nationale de santé» vient enfin d'être rendu public. Le Rapporteur et la Ministre de la Santé l'ont présenté le 23/09/13 à la presse et aux acteurs de la Santé.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT se retrouve dans l'analyse réalisée et dans certaines préconisations qui en découlent et que nous avançons pour partie depuis de nombreuses années.

Pour changer le système et corriger ses défauts actuels, il faut commencer par se poser la question des moyens et sortir notre pays du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) qui impose la réduction de 10 milliards sur 5 ans pour l'assurance-maladie et l'Hôpital.

Se pose également la question de la faisabilité des ambitions, comment faire :

- avec le maintien de la loi HPST ?
- avec l'absence de démocratie dans les ARS ?
- avec la paupérisation de la médecine de prévention (de la médecine scolaire, de la protection maternelle et infantile, la médecine du travail, la psychiatrie de secteur) ?
- avec le maintien de la liberté d'installation et de la rémunération à l'acte ?

La psychiatrie est tout juste citée, alors que la politique de secteur est abandonnée depuis la fin des années 80, elle était pourtant d'avant-garde en matière de parcours de soins.

Pour la CGT, l'ambition politique serait une loi de programmation en santé mentale dont l'axe central serait la relance de la politique de secteur.

La Ministre cite les maisons de santé pluridisciplinaires libérales, oubliant les centres de santé, alors qu'un récent rapport confirme leur pertinence et que nombre d'entre eux ferment faute de financements adaptés.

La démocratie est essentielle, la santé est l'affaire de tous, tant des malades que des bien-portants. Les représentants des assurés sociaux, des professionnels, des malades, de la population, doivent être associés et bien-sûr entendus sur la définition de la stratégie et des décisions des ARS.

La CGT réitère sa revendication de chambre territoriale de santé apportant une réponse adaptée aux besoins de proximité.

Le tiers-payant intégral chez le médecin est présenté comme la grande révolution. L'idée est bonne, mais on attend toujours la suppression des franchises médicales.

Concernant la rémunération des professionnels et le financement des établissements, la logique du parcours de soins impose pour nous de sortir du paiement à l'acte, et donc de la T2A à l'hôpital.

La CGT dit oui à une stratégie nationale de santé encadrée par la loi, avec un calendrier et des moyens en adéquation.

Il y a urgence, sans cela nous resterions sur de l'affichage.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr